

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions**  
**- TPSGC**  
**11 Laurier St. / 11, rue Laurier**  
**Place du Portage , Phase III**  
**Core 0A1 / Noyau 0A1**  
**Gatineau, Québec K1A 0S5**  
**Bid Fax: (819) 997-9776**

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du**  
**fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Ship Refits and Conversions / Radoubss et  
modifications de navires and / et  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
6C2, Place du Portage  
Gatineau, Québec K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> CCGS Samuel Risley refit 2014	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> F2599-145028/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 017
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> F2599-145028	<b>Date</b> 2014-07-08
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$MD-018-24496	
<b>File No. - N° de dossier</b> 018md.F2599-145028	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2014-07-16</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Vandal, Paul	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 018md
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 956-0645 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (819) 956-0897
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

---

## QUESTIONS ET RÉPONSES

Q.66

Il ne suffit pas à l'entrepreneur principal, pour respecter les conditions générales du Canada, de rajuster un prix en fonction du risque de non-conformité aux conditions générales d'un sous-traitant.

Q.66a)

(i) L'entrepreneur respectera-t-il les Conditions générales 2030-06 du Canada s'il conclut avec Wartsila un contrat de sous-traitance fondé sur les clauses et les conditions de cette entreprises (Conditions générales - Pièces 2011, et Conditions générales, Travaux d'entretien 2011, qui ont déjà été fournies au Canada selon la question 41)?

R.66a)

Ce sera considéré comme conforme.

Q.66b)

(ii) Si le Canada estime que l'entrepreneur n'est pas conforme, lui accordera-t-il une dérogation à cet égard pour ce cas précis où il oblige l'entrepreneur à recourir à des sous-traitants en particulier?

R.66b)

Pas Applicable

---

### Q.67

La mention de NDT est sur le dessin S030.

La spécification ne fait nullement mention d'essais non destructifs à réaliser. Or, dans les dessins, de tels essais sont exigés. Je vous pose cette question pour m'assurer que tout le monde va tenir compte des coûts liés à la radiographie de l'acier.

Comme les spécifications indiquent que nous devons nous reporter aux dessins, je voulais éclaircir la chose.

### R.67

L'entrepreneur doit se référer à la spécification, section 5.3.10.2.

### Q.68

Suite au différents échanges (Questions Réponses) au sujet des modalités et conditions d'un sous-traitant tel que Wärtsilä,

Le document 2030-06 stipule que le sous-traitant soit lié par des conditions qui sont compatibles avec celles du contrat.

Nous avons besoin de savoir quels sont les conditions du contrat, qui de l'avis de l'autorité contractante, sont moins avantageuses pour le Canada.

Cette information est nécessaire afin d'inclure dans notre prix le montant qui comblera la différence entre les conditions générales du contrat et les conditions du sous-traitant.

Voir joint les documents « Terms and Conditions » tel que soumis par Wärtsilä avec leur soumission.

### A.68

Les conditions du contrat seront comme stipulés dans l'appel d'offre.